

DECRET N° 2023/555 DU 21 NOV 2023

portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2019/007 du 25 avril 2019 portant Régime des Ordres Nationaux ;

DECRET :

Article 1er : Feu NANJIP NGUEPNANG ROVI CABREL, Artiste musicien et humoriste, est à compter du 20 juillet 2023, nommé au **Grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Camerounais**, à titre posthume.

Article 2 : Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'exécution du présent décret qui sera enregistré puis publié au Journal Officiel en français et en anglais.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET STATUTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARBONDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

Yaoundé, le 21 NOV 2023

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

